# Transformations de Paris sous le Second Empire

|  |
| --- |
| Photo 1 - le boulevard Haussmann |

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Les transformations de Paris sous le Second Empire ou travaux haussmanniens constituent une modernisation d'ensemble de la capitale française menée à bien de 1852 à 1870 par Napoléon III et le préfet Haussmann.

Le projet a couvert tous les domaines de l'urbanisme, aussi bien au cœur de Paris que dans ses quartiers extérieurs : rues et boulevards, réglementation des façades, espaces verts, mobilier urbain, égouts et réseaux d'abduction d'eau, équipements et monuments publics.

Violemment critiquée par certains de ses contemporains, oubliée pendant une partie du XXe siècle puis réhabilitée par le discrédit de l'urbanisme d'après-guerre, cette œuvre conditionne toujours l'usage quotidien de la ville par ses habitants. Elle a posé le fondement de la représentation populaire de la capitale française à travers le monde en superposant au vieux Paris et à ses ruelles pittoresques un Paris moderne fait de grands boulevards et de places dégagées.

L’île de la Cité remodelée par les travaux d’Haussmann : nouvelles rues transversales (rouge), espaces publics (bleu clair) et bâtiments (bleu foncé)

Au milieu du xixe siècle, le centre de Paris, contrairement aux idées reçues, n’est plus une cité du Moyen Âge. Paris s’est toujours reconstruit sur lui-même, mais il est vrai que la croissance démographique de la capitale, au xviiie siècle et dans les premières décennies du xixe siècle, provoque une densification considérable des quartiers du centre, c’est-à-dire les quartiers situés à l’intérieur de l’ancienne enceinte de Charles V rectifiée sous Louis XIII. Un lacis de rues étroites gêne la circulation (en 1851 à Paris, il y a 60 259 voitures et la longueur de toutes les rues de la ville réunies atteint 500 kilomètres1) et les maisons accueillent une population pauvre de plus en plus nombreuse, à l’origine d’une insalubrité dénoncée par les hygiénistes. Selon les idées de l’époque, l’étroitesse des rues et la hauteur des maisons empêchent la circulation de l’air et la dispersion des « miasmes » porteurs de maladies et de mort2. Les classes riches tendent de plus en plus à quitter ces quartiers pour s’installer au large dans les faubourgs du nord et de l’ouest. C'est à ce processus de paupérisation du centre, avec la dangerosité politique qui l’accompagne, que, fondamentalement, les grands travaux du xixe siècle vont s’attaquer.

Les premières tentatives de modernisation modifier le code]

Le constat n'est pas nouveau. Depuis le début du xviiie siècle, la percée du centre de Paris est présentée comme une nécessité par les autorités : l'aménagement des quais de la Seine et la destruction des maisons sur les ponts, dans les années 1780, obéissent à ce souci à la fois de circulation, d'hygiène et de contrôle de l'espace3. Sous la Révolution française, en 1794, une « Commission des artistes » réalise un plan qui propose de nouvelles percées dans Paris. Une rue doit relier en ligne droite la place de la Nation à la grande colonnade du Louvre, dans le prolongement de l'actuelle avenue Victoria : elle préfigure le futur grand axe est-ouest et démontre un souci de mieux mettre en valeur les monuments publics.

Napoléon Ier amorce, à l'emplacement de propriétés ecclésiastiques devenues biens nationaux, une rue monumentale le long du jardin des Tuileries. C'est la rue de Rivoli, dont le prolongement jusqu'à l'Hôtel-de-Ville sera largement entamé sous la Seconde République et achevé au tout début du Second Empire : cet axe, qui emporta de nombreuses maisons, sera plus efficace sur le plan de la circulation que celui du plan des Artistes. Il se sert aussi d'un outil juridique ancien : la servitude d'alignement par laquelle les propriétaires ne peuvent reconstruire leurs immeubles tombant en ruine qu'en reculant leur façade derrière la ligne arrêtée par l'administration. Cette disposition toutefois entraînait une très grande lenteur du processus d'élargissement des voies publiques.

Au cours des années 1830, le préfet Rambuteau constate les embarras de la circulation et les problèmes d'hygiène qui se posent dans les vieux quartiers surpeuplés : il faut « donner aux Parisiens de l'eau, de l'air et de l'ombre » (Mémoires du Comte de Rambuteau). En 1836, la rue qui porte son nom est percée dans le centre de Paris, entre la rue des Francs-Bourgeois et Saint-Eustache. De plus, les insurrections populaires dont Paris est alors le théâtre inquiètent fortement le régime en place, né lui-même d'une révolution en juillet 1830 : ainsi Rambuteau réalise au même moment une opération qui entraîna aussi beaucoup de destructions et dont l'objectif de sécurité est évident : l'isolement et l'agrandissement du périmètre de l'Hôtel-de-Ville. Mais le pouvoir de l'administration restait limité par les règles d'expropriation. La loi du 3 mai 1841 s'efforça quelque peu de les adapter, mais la loi restait du côté des propriétaires, toujours largement indemnisés grâce à un jury attentif à les défendre.

Au début du Second Empire, des dispositions réglementaires nouvelles furent introduites qui, conjointement avec la loi de 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique et un recours systématique à l'emprunt, formeraient les bases de la politique édilitaire du nouveau préfet de la Seine nommé par l'Empereur.

Président de la République depuis 1848, le neveu de Napoléon Ier devient empereur le 2 décembre 1852 après le coup d'État de l'année précédente.

Napoléon III a la volonté de moderniser Paris. Il a vu à Londres un pays transformé par la Révolution industrielle et une grande capitale pourvue de grands parcs et de réseaux d'assainissements. Il reprend les idées de Rambuteau. Sensible aux questions sociales, il veut améliorer les conditions de logement des classes pauvres : la densité de population dans certains quartiers approche des 100 000 personnes au kilomètre carré, dans des conditions d'hygiène très précaires. Cependant, s'il n'est pas toujours prévu de solution pour accueillir les familles délogées par les grands travaux, qui doivent aller habiter la périphérie de la ville, Louis-Napoléon est à l'origine de la construction des 86 premiers logements sociaux de Paris à la cité Rochechouart en 18514,5 qu'il fait financer par le sous-comptoir du commerce et de l'industrie pour le bâtiment afin de pallier la défaillance du conseil municipal de Paris6. Suivant ces mêmes principes inspirés par les phalanstères de Charles Fourier et par l’Icarie d’Étienne Cabet7, il dessine lui-même le plan d’un ensemble de 41 pavillons destinés à l’usage des classes ouvrières situés avenue Daumesnil et qui seront présentés à l’Exposition Universelle de 18678,9. Enfin, il s'agit pour l'autorité publique de mieux contrôler une capitale dont les soulèvements populaires ont renversé plusieurs régimes depuis 1789. Des propriétaires eux-mêmes, soucieux aussi de la mise en valeur de leurs propriétés et de leur quartier, réclament des voies larges et droites afin de faciliter les déplacements de troupes10.

Le Marais (Hôtel de Sens), l'un des rares quartiers du centre presque entièrement épargnés par les travaux d'Haussmann

Pour mettre en œuvre ces ambitions, le nouvel empereur dispose d'un pouvoir fort, capable de passer outre toutes les résistances, ce qui manquait à ses prédécesseurs.

Il reste à Napoléon III à trouver un homme capable de diriger des opérations de grande ampleur. C'est le rôle que va remplir Georges Eugène Haussmann, homme d'action rigoureux et organisé, qu'il nomme préfet de la Seine en juin 1853 avec pour mission « d'aérer, unifier et embellir la ville »11. Les deux hommes formeront un tandem efficace. L'empereur soutiendra le préfet contre ses adversaires jusqu'en 1870. Haussmann, quant à lui, se montrera fidèle en toute circonstance, tout en sachant faire avancer ses propres idées, comme le projet du boulevard Saint-Germain.

Une œuvre aussi considérable demande l'intervention de nombreux acteurs. Victor de Persigny, ministre de l'Intérieur, qui a présenté Haussmann à Napoléon, s'occupe des montages financiers avec l'aide des frères Pereire. Jean-Charles Alphand s'occupe des parcs et des plantations avec le jardinier Jean-Pierre Barillet-Deschamps. Haussmann souligne le rôle fondamental du service du Plan de Paris, dirigé par l'architecte Deschamps, qui trace les nouvelles voies et contrôle le respect des règles de construction : dans ce domaine, « la géométrie et le dessin graphique jouent un rôle plus important que l'architecture proprement dite », note Haussmann 12. D'autres architectes participent aux travaux : Victor Baltard aux Halles, Théodore Ballu pour l'église de la Sainte-Trinité, Gabriel Davioud pour les théâtres de la place du Châtelet, le vétéran Hittorff pour la gare du Nord.

Influencés par le saint-simonisme, Napoléon III et des ingénieurs comme Michel Chevalier ou des entrepreneurs comme les frères Pereire croient au volontarisme économique, qui peut transformer la société et résorber la pauvreté. C'est à un pouvoir fort, voire autoritaire, d'encourager les capitalistes à lancer de grands travaux qui bénéficieront à l'ensemble de la société et en particulier aux plus pauvres. Le pivot du système économique est la banque, qui se développe considérablement. Ces principes trouvent un champ d'application idéal dans les projets de rénovation de Paris. Les travaux d'Haussmann seront donc décidés et encadrés par l'État, mis en œuvre par les entrepreneurs privés et financés par l'emprunt.

Dans un premier temps, l'État exproprie les propriétaires des terrains concernés par les plans de rénovation. Puis il détruit les immeubles et construit de nouveaux axes avec tous leurs équipements (eau, gaz, égouts). Haussmann, contrairement à Rambuteau, a recours à des emprunts massifs pour trouver l'argent nécessaire à ces opérations, soit de 50 à 80 millions de francs par an. À partir de 1858, la Caisse des travaux de Paris est l'outil privilégié du financement. L'État récupère l'argent emprunté en revendant le nouveau terrain sous forme de lots séparés à des promoteurs qui doivent construire de nouveaux immeubles en se conformant à un cahier des charges précis. Ce système permet de consacrer chaque année aux travaux une somme deux fois plus élevée que le budget municipal.

Or le système se fissure peu à peu. Les emprunts massifs de la Caisse creusent une dette qui s'élève à 1,5 milliard de francs en 1870 et contribue à discréditer les grands travaux. Jules Ferry dénoncera le trou financier dans un pamphlet paru en 1867 : Les comptes fantastiques d'Haussmann13.

Le boulevard de Sébastopol (inauguré en 1858) : l’irruption du boulevard au cœur de Paris

Haussmann bénéficie d’un cadre législatif et réglementaire aménagé pour faciliter les travaux et assurer l’homogénéité des nouvelles artères.

Le décret du 26 mars 1852 relatif aux rues de Paris, adopté un an avant la nomination d’Haussmann, met en place les principaux outils juridiques :

disposition essentielle : l'administration décide seule du périmètre des expropriations. Il devenait donc possible de tailler large dans le vieux tissu urbain, les parcelles non utilisées par la voie publique, bénéficiant d'une très forte plus-value, restaient la propriété de la ville, et échappaient aux anciens propriétaires. Cependant, il n'était pas question de réduire les indemnités dues à ces derniers. Ce sont sur ces dispositions qu'Haussmann allait surtout s'appuyer pour mener sa politique de grands travaux, très dispendieuse mais très efficace14. Cet outil permit de raser une bonne partie de l’Île de la Cité ou encore tout le quartier, extrêmement peuplé, situé entre le Châtelet et l'Hôtel-de-Ville (le quartier des Arcis). Après 1860, toutefois, le Conseil d'État réduisit le pouvoir discrétionnaire de l'administration, rendant plus difficiles les expropriations.

Les pouvoirs publics interviennent à la fois sur le gabarit des immeubles par la voie réglementaire, et sur l’aspect esthétique même des façades par le moyen des servitudes :

le règlement de 1859 permet de faire monter les façades jusqu’à 20 mètres de hauteur dans les rues de 20 mètres de largeur qu’Haussmann est en train de percer, alors que la hauteur maximale était de 17,55 mètres auparavant. Les toits doivent toujours s’inscrire sous une diagonale à 45 degrés.

la construction d’immeubles le long des nouvelles voies est soumise à des conditions particulières sur l’aspect des façades. Les maisons mitoyennes doivent avoir « les mêmes hauteurs d’étage et les mêmes lignes principales de façade ». L’utilisation de la pierre de taille est obligatoire sur les nouveaux boulevards.

Le rôle capital joué par les architectes voyers, chargés de la gestion de la voirie, marque l’importance prise par les ingénieurs au sein des grands corps de l’État.

# 1852 : un empereur moderniste face à une capitale médiévale

|  |
| --- |
| Photo 2 - L'île de la Cité et son tissu urbain médiéval avant les travaux haussmanniens |
| Photo 3 - L'île de la Cité remodelée par les travaux d'Haussmann |

L'Île de la Cité remodelée par les travaux d'Haussmann : nouvelles rues transversales (rouge), espaces publics (bleu clair) et bâtiments (bleu foncé)Au milieu du XIXe siècle, le centre de Paris a gardé la même structure qu'au Moyen Âge. Un entrelacs de rues minuscules entrave la circulation, les immeubles s'entassent dans une insalubrité que dénoncent les premiers hygiénistes. Les pouvoirs successifs ont repoussé progressivement les enceintes jusqu'à l'emplacement du périphérique actuel, mais ils n'ont pas pu toucher au cœur de la capitale. Le Paris des Misérables est à peu de choses près celui de Notre-Dame de Paris.

## Les premières tentatives de modernisation

Le constat n'est pas nouveau. Sous la Révolution française, en 1794, une « Commission des artistes » réalise un plan qui propose de nouvelles percées dans Paris. Une rue doit relier en ligne droite la place de la Nation à la grande colonnade du Louvre, dans le prolongement de l'actuelle avenue Victoria : elle préfigure le futur grand axe est-ouest et démontre un souci de mieux mettre en valeur les monuments publics.

Napoléon Ier aménage une rue monumentale le long du jardin des Tuileries. C'est la rue de Rivoli, que le Second Empire prolongera jusqu'au Châtelet et à la rue Saint-Antoine : cet axe sera plus efficace sur le plan de la circulation que celui du plan des Artistes. Il met aussi en place un outil juridique : la servitude d'alignement par laquelle les propriétaires ne peuvent rénover ou reconstruire les immeubles qu'en reculant leur façade derrière une ligne fixée par l'administration. Cette disposition échouera toutefois à entraîner un élargissement et une régularisation des voies publiques dans un délai raisonnable.

À la fin des années 1830, le préfet Rambuteau constate les embarras de la circulation et les problèmes d'hygiène qui se posent dans les vieux quartiers surpeuplés : il faut « faire circuler l'air et les hommes ». Il trace une première grande percée dans le centre de Paris, mais le pouvoir de l'administration est limité par les normes d'expropriation. La loi du 3 mai 1841 s'efforce de les faciliter.

C'est sur la base de ces expériences que le Second Empire optera pour une politique massive d'expropriation et de percées, beaucoup plus coûteuse que le système de la servitude d'alignement mais d'une redoutable efficacité.

## Louis-Napoléon Bonaparte

|  |
| --- |
| Photo 4 - Le Marais, l'un des rares quartiers épargnés par les travaux d'Haussmann |

Président de la République depuis 1848, le neveu de Napoléon Ier devient empereur le 2 décembre 1852 après le coup d'État de l'année précédente.

Napoléon III a la volonté de moderniser Paris. Il a vu à Londres un pays transformé par la Révolution industrielle et une grande capitale pourvue de grands parcs et de réseaux d'assainissements. Il reprend les idées de Rambuteau. Sensible aux questions sociales, il veut améliorer les conditions de logement des classes pauvres : la densité de population dans certains quartiers approche des 100 000 personnes au kilomètre carré, dans des conditions d'hygiène très précaires. Il s'agit enfin pour l'autorité publique de mieux contrôler une capitale dont les soulèvements populaires ont renversé plusieurs régimes depuis 1789. Des propriétaires eux-mêmes, dans certains quartiers, réclament des voies larges et droites afin de faciliter les déplacements de troupes.

Le Marais (Hôtel de Sens), l'un des rares quartiers presque entièrement épargnés par les travaux d'HaussmannPour mettre en œuvre ces ambitions, le nouvel empereur dispose d'un pouvoir fort, capable de passer outre à toutes les résistances, ce qui manquait à ses prédécesseurs.

Il reste à Napoléon III à trouver un homme capable de diriger des opérations de grande ampleur. C'est le rôle que va remplir Georges Eugène Haussmann, homme d'action rigoureux et organisé, qu'il nomme préfet de la Seine en 1853. Les deux hommes formeront un tandem efficace. L'empereur soutiendra le préfet contre ses adversaires jusqu'en 1870. Haussmann, quant à lui, se montrera fidèle en toute circonstance, tout en sachant faire avancer ses propres idées, comme le projet du boulevard Saint-Germain.

Une œuvre aussi considérable demande l'intervention de nombreux acteurs. Victor de Persigny, ministre de l'Intérieur, qui a présenté Haussmann à Napoléon, s'occupe des montages financiers avec l'aide des frères Pereire. Jean-Charles Alphand s'occupe des parcs et des plantations avec le jardinier Jean-Pierre Barillet-Deschamps. Haussmann souligne le rôle fondamental du service du Plan de Paris, dirigé par l'architecte Deschamps, qui trace les nouvelles voies et contrôle le respect des règles de construction : dans ce domaine, « la géométrie et le dessin graphique jouent un rôle plus important que l'architecture proprement dite », note Haussmann [2] . D'autres architectes participent aux travaux : Victor Baltard aux Halles, Théodore Ballu pour l'église de la Trinité, Gabriel Davioud pour les théâtres de la place du Châtelet, le vétéran Hittorff pour la Gare du Nord.

# La coopération entre la normalisation publique et l'initiative privée

|  |
| --- |
| Photo 5 - Place Saint-Georges |

Place Saint-GeorgesInfluencés par le saint-simonisme, Napoléon III et des ingénieurs comme Michel Chevalier ou des entrepreneurs comme les frères Pereire croient au volontarisme économique, qui peut transformer la société et résorber la pauvreté. C'est à un pouvoir fort, voire autoritaire, d'encourager les capitalistes à lancer de grands travaux qui bénéficieront à l'ensemble de la société et en particulier aux plus pauvres. Le pivot du système économique est la banque, qui se développe considérablement. Ces principes trouvent un champ d'application idéal dans les projets de rénovation de Paris. Les travaux d'Haussmann seront donc décidés et encadrés par l'État, mis en œuvre par les entrepreneurs privés et financés par l'emprunt.

## Le système haussmannien

Dans un premier temps, l'État exproprie les propriétaires des terrains concernés par les plans de rénovation. Puis il détruit les immeubles et construit de nouveaux axes avec tous leurs équipements (eau, gaz, égouts). Haussmann, contrairement à Rambuteau, a recours à des emprunts massifs pour trouver l'argent nécessaire à ces opérations, soit de 50 à 80 millions de francs par an. À partir de 1858, la Caisse des travaux de Paris est l'outil privilégié du financement. L'État récupère l'argent emprunté en revendant le nouveau terrain sous forme de lots séparés à des promoteurs qui doivent construire de nouveaux immeubles en se conformant à un cahier des charges précis. Ce système permet de consacrer chaque année aux travaux une somme deux fois plus élevée que le budget municipal.

Or le système se fissure peu à peu. Les emprunts massifs de la Caisse creusent une dette qui s'élève à 1,5 milliards de francs en 1870 et contribue à décrédibiliser les grands travaux. Jules Ferry dénoncera le trou financier dans un pamphlet paru en 1867 : Les comptes fantastiques d'Haussmann[3].

## La régulation publique

Haussmann bénéficie d'un cadre législatif et réglementaire aménagé pour faciliter les travaux et assurer l'homogénéité des nouvelles artères.

Le décret du 26 mars 1852 relatif aux rues de Paris, adopté un an avant la nomination d'Haussmann, met en place les principaux outils juridiques :

* expropriation « pour cause d'utilité publique ». Les pouvoirs publics peuvent accaparer des immeubles situés le long de voies à construire, alors qu'ils ne pouvaient auparavant exproprier que les immeubles situés directement sur la superficie de la voie elle-même. Cet outil permettra de raser une bonne partie de l'Île de la Cité. Après 1860, la libéralisation progressive du régime rendra plus difficiles les expropriations.
* obligation pour les propriétaires à nettoyer leurs façades et à les rafraîchir tous les dix ans.
* réglementation du nivellement des voies de Paris, de l'alignement des immeubles, du raccordement à l'égout.

|  |
| --- |
| Photo 6 - Le boulevard Sébastopol (inauguré en 1858) |

Le boulevard de Sébastopol (inauguré en 1858) : l'irruption du boulevard au cœur de ParisLes pouvoirs publics interviennent à la fois sur le gabarit des immeubles par la voie réglementaire, et sur l'aspect esthétique même des façades par le moyen des servitudes :

le règlement de 1859 permet de faire monter les façades jusqu'à 20 mètres de hauteur dans les rues de 20 mètres de largeur qu'Haussmann est en train de percer, alors que la hauteur maximale était de 17,55 mètres auparavant. Les toits doivent toujours s'inscrire sous une diagonale à 45 degrés.

la construction d'immeubles le long des nouvelles voies est soumise à des conditions particulières sur l'aspect des façades. Les maisons mitoyennes doivent avoir « les mêmes hauteurs d'étage et les mêmes lignes principales de façade ». L'utilisation de la pierre de taille est obligatoire sur les nouveaux boulevards.

Le rôle capital joué par les architectes voyers, chargés de la gestion de la voirie, marque l'importance prise par les ingénieurs au sein des grands corps de l'État.

# Le déroulement des opérations

Les principaux axes créés ou transformés entre 1850 et 1870 dans le centre de Paris Voir l’article Réalisations urbaines du Second Empire à Paris.

Le déroulement des opérations reflète l'évolution de l'Empire : autoritaire jusqu'en 1859, plus souple à partir de 1860. On détruit 20 000 maisons pour en construire plus de 40 000 entre 1852 et 1870. Certaines de ces opérations d'urbanisme se poursuivront sous la Troisième République, après le départ d'Haussmann et de Napoléon III. Paris absorbe en 1860 ses faubourgs jusqu'aux « fortifications » qui, construites par Thiers en 1844, ont été démolies à partir de 1919. Les douze anciens arrondissements laissent la place à vingt nouveaux arrondissements.

## Un réseau de grandes percées

|  |
| --- |
| Les anciens arrondissements et la nouvelle limite de Paris en 1860  Photo 7 - Les anciens arrondissements et la nouvelle limite de Paris en 1860 |

Les anciens arrondissements et la nouvelle limite de Paris en 1860Lorsque Rambuteau avait percé une voie nouvelle importante en plein centre de la ville, les Parisiens avaient été étonnés par sa largeur : 13 mètres. Haussmann va reléguer la rue Rambuteau au rang de voie secondaire avec un réseau de percées nouvelles de 20 et même 30 mètres. Le réseau des artères haussmanniennes et post-haussmanniennes constitue, aujourd'hui encore, l'ossature du tissu urbain parisien.

## La grande trouée nord-sud et est-ouest

|  |
| --- |
| L'avenue de l'Opéra vue par Pissaro depuis la Comédie-Française  Photo 8 - L'avenue de l'Opéra vue par Pissaro depuis la Comédie-Française |

De 1854 à 1858, Haussmann met à profit la période la plus autoritaire du règne de Napoléon III pour réaliser ce que seule cette décennie, peut-être, pouvait faire dans toute l'histoire de Paris : transformer son centre en y perçant une croisée gigantesque.

La construction de l'axe nord-sud, du boulevard de Sébastopol au boulevard Saint-Michel, fait disparaître de la carte de nombreuses ruelles et impasses. Il forme une grande croisée au niveau du Châtelet avec la rue de Rivoli : le Second Empire prolonge jusqu'à la rue Saint-Antoine cette rue que Napoléon Ier avait tracée le long des Tuileries.

Pendant ce temps, Baltard aménage les Halles, projet lancé par Rambuteau, tandis que l'Île de la Cité est en grande partie rasée et réaménagée. Ses ponts sont reconstruits ou font l'objet de travaux importants.

Haussmann complète cette grande croisée par des axes qui relient la première couronne de boulevards au centre, tels que la rue de Rennes sur la rive gauche et l'avenue de l'Opéra sur la rive droite. La rue de Rennes, qui devait rejoindre la Seine, ne sera jamais achevée.

## L'achèvement des couronnes de boulevards

Haussmann poursuit l'œuvre de Louis XIV. Il élargit les grands boulevards et construit ou planifie de nouveaux axes à grand gabarit comme le boulevard Richard-Lenoir.

Certains de ces axes relient les grands boulevards de Louis XIV à ceux qui longent le mur des Fermiers généraux. Le boulevard Haussmann et la ligne droite de la rue La Fayette, réalisés partiellement avant 1870, assurent une meilleure desserte du quartier de l'Opéra à partir des arrondissements extérieurs. Le boulevard Voltaire facilite le contournement du centre à partir de la place de la Nation.

Sur la rive gauche, comme les « boulevards du midi », qui passent par la place d'Italie, la place Denfert-Rochereau et Montparnasse sont trop éloignés du centre, l'idée d'une autre traversée est-ouest s'impose. Haussmann double la rue des Écoles, dessinée par Napoléon III, de son projet personnel : le boulevard Saint-Germain, qui prolonge sur la rive gauche les grands boulevards de la rive droite.

## Le troisième réseau : les arrondissements extérieurs

|  |
| --- |
| Photo 9 – L’avenue des Gobelins et la perspective sur le Panthéon |

L'avenue des Gobelins et la perspective sur le PanthéonDans les dernières années de son mandat, Haussmann commence à aménager les arrondissements créés sur l'emplacement des communes annexées en 1860. Il crée ainsi une très longue voie sinueuse qui dessert les 19e, 20e et 12e arrondissements : rue Simon-Bolivar, rue des Pyrénées, avenue Michel-Bizot. Les quartiers ouest bénéficient d'une opération de prestige : douze avenues, pour la plupart construites sous le Second Empire, se rejoignent à la place de l'Étoile.

D'autres axes tels que l'avenue Daumesnil ou le boulevard Malesherbes permettent de traverser ces arrondissements en direction du centre.

## Les places-carrefours

L'interconnexion entre les grands boulevards impose la création de places à leur mesure. Le Châtelet, aménagé par Davioud, est le carrefour entre les deux grands axes traversant Paris du nord au sud et de l'est à l'ouest. Les travaux d'Haussmann aménagent d'autres grandes places à travers tout Paris : place de l'Étoile, place Léon-Blum, place de la République, place de l'Alma.

## Les gares

Haussmann fait construire la gare de Lyon en 1855 et la gare du Nord en 1865 (Hittorff).

Il rêve d'interconnecter les gares parisiennes par des voies ferrées mais devra se contenter de faciliter leur accès en les reliant par des axes importants. Depuis la gare de Lyon, la rue de Lyon, le boulevard Richard-Lenoir et le boulevard de Magenta permettent ainsi de gagner la gare de l'Est. Deux axes parallèles (rue La Fayette et boulevard Haussmann d'une part, rue de Châteaudun et rue de Maubeuge d'autre part) joignent le quartier de la gare de l'Est et de la gare du Nord à celui de la gare Saint-Lazare. Sur la rive gauche, la rue de Rennes dessert la gare Montparnasse, alors située à l'emplacement actuel de la tour Montparnasse.

## Monuments

|  |
| --- |
| Photo 10 – L’Opéra de Garnier |

Napoléon III et Haussmann ponctuent la ville de réalisations de prestige. Charles Garnier construit l'Opéra dans un style éclectique et Gabriel Davioud conçoit deux théâtres symétriques sur la place du Châtelet. L'Hôtel-Dieu, la caserne de la Cité (future préfecture de police) et le tribunal de Commerce remplacent les quartiers médiévaux de l'Île de la Cité. Chacun des vingt nouveaux arrondissements reçoit sa mairie.

Ils prennent soin d'inscrire ces monuments dans la ville en ménageant de vastes perspectives. Ainsi l'avenue de l'Opéra est pensée pour offir un cadre grandiose à l'édifice de Garnier, (mais ce dernier trouvait cette avenue trop étroite, et dut rehausser sa façade pour lutter contre les hauteurs devenues excessives des bâtiments qui l'entouraient), tandis que les maisons qui empêchaient de contempler, selon eux, Notre-Dame laissent la place à un grand parvis.

## Des équipements publics modernes

|  |
| --- |
| Photo 11 - Le N de Napoléon III sur le pont Saint-Michel |

La rénovation de Paris se veut globale. L'assainissement des logements implique une meilleure circulation de l'air mais aussi un meilleur approvisionnement en eau et une meilleure évacuation des déchets.

En 1852, l'eau potable vient principalement de l'Ourcq. Des machines à vapeur extraient aussi l'eau de la Seine, dont l'hygiène est déplorable. Haussmann confie à l'ingénieur Belgrand la réalisation d'un nouveau système d'alimentation en eau de la capitale, qui aboutira à la construction de 600 kilomètres d'aqueduc entre 1865 et 1900. Le premier, celui de la Dhuis, ramène une eau captée près de Château-Thierry. Ces aqueducs déversent leur eau dans des réservoirs situés à l'intérieur de la capitale. À l'intérieur de la capitale et à côté du parc Montsouris, Belgrand érige le plus grand réservoir d'eau du monde pour recevoir l'eau de la Vanne.

Un second réseau, consacré à l'eau non potable, continue à puiser l'eau de l'Ourcq et de la Seine, utilisée pour le nettoyage de la voirie et l'arrosage des espaces verts.

L'évacuation des eaux usées et des déchets va de pair avec l'adduction d'eau potable. Ici encore, c'est le Second Empire qui donne l'impulsion décisive à la modernisation du réseau des égouts de Paris. La loi de 1852 impose le raccordement des immeubles à l'égout lorsque la rue en comporte un. Les rues qui n'en ont pas vont bénéficier de l'installation d'un réseau d'égout entièrement visitable : plus de 340 kilomètres d'égouts sont construits sous la direction de Belgrand entre 1854 et 1870. Le réseau est unitaire : les eaux de pluie coulent par la même galerie que les eaux usées. Les égouts ne se déversent plus dans la Seine en plein Paris mais loin en aval, à Asnières. Pour y parvenir, un siphon installé sous le pont de l'Alma permet aux canalisations de la rive gauche de faire passer leurs eaux sur la rive droite.

Ces deux réseaux, étendus et perfectionnés au cours des époques suivantes, sont toujours en place aujourd'hui.

Napoléon III réorganise aussi la distribution du gaz dans Paris. En 1855, il confie une concession à une compagnie unique tout en conservant la maîtrise des prix.

Dans le même temps, Haussmann confie à Davioud la mise au point d'un mobilier urbain encore largement présent de nos jours sur les trottoirs et dans les jardins de la capitale.

## Les espaces verts

Les espaces verts sont rares à Paris, ville qui s'est toujours développée à l'intérieur d'enceintes qui, malgré les extensions successives, finissaient par la corseter.

Séduit par les vastes parcs londoniens, Napoléon III confie à l'ingénieur Jean-Charles Alphand, futur successeur d'Haussmann, la création de plusieurs parcs et bois. Le bois de Boulogne et le bois de Vincennes bordent la ville à l'ouest et à l'est. À l'intérieur de l'enceinte de Thiers, le parc des Buttes-Chaumont, le parc Monceau et le parc Montsouris offrent des promenades aux habitants des quartiers trop éloignés des grands bois extérieurs. Chaque quartier reçoit aussi des petits squares, tandis que des rangées d'arbres bordent les avenue